

ARTICLE II. — DES CONFRÉRIES ET ASSOCIATIONS PIEUSES

1. Des confréries en général.

32. Qu'est-ce qu'une confrérie ?

On appelle *confrérie* une association libre de fidèles, établie et dirigée par l'autorité ecclésiastique, dans un but spécial de piété ou de charité chrétienne.

Un grand nombre d'associations ne s'appellent pas confréries, mais *congrégations*, *ligues pieuses*, *unions*, *sociétés*, etc. Les unes n'en sont pas moins de réelles confréries érigées par l'autorité ecclésiastique; les autres, quoiqu'fondées dans un but pieux et même enrichies d'indulgences, sont de simples *associations pieuses*.

33. A quelle association est-il donné le titre d'archiconfrérie ?

Les souverains pontifes donnent ordinairement le titre d'*archiconfrérie* à une confrérie-mère qui est autorisée à s'agrèger d'autres confréries du même nom, et à leur communiquer ses propres indulgences et privilèges.

34. Est-il avantageux d'appartenir à une confrérie ?

« On peut tout y gagner, dit saint François de Sales, sans jamais y perdre. »

C'est pourquoi le même saint donne ce conseil :

« Entrez volontiers aux confréries du lieu où vous êtes, et particulièrement à celles desquelles les exercices apportent plus de fruit et d'édification; car en cela vous ferez une sorte d'obéissance fort agréable à Dieu, d'autant qu'encore que ces confréries ne sont pas commandées, elles sont néanmoins recommandées par l'Église, laquelle, pour témoigner qu'elle désire que plusieurs s'y enrôlent, donne des indulgences et autres privilèges aux confrères. »

35. Quelles sont généralement les conditions requises pour être reçu dans une confrérie ?

Deux choses sont nécessaires pour la réception légitime dans une confrérie : la volonté de celui qui désire être reçu, et le consentement de celui qui doit le recevoir. Ces deux conditions doivent être constatées par quelques signes extérieurs, parmi lesquels il y en a un qui est indispensable pour toutes les confréries, et qui suffit pour plusieurs : c'est l'*inscription* au registre de la confrérie, faite avec cette intention par celui qui a le droit de recevoir.

2. Diverses sortes de confréries.

36. Quelles sont les confréries les plus répandues ?

Parmi les confréries qui se rapportent à Notre-Seigneur, on distingue particulièrement la confrérie du Saint-Sacrement et la confrérie du Sacré-Cœur.

Les principales confréries établies en l'honneur de la très sainte Vierge sont celles du Scapulaire et du Rosaire, la congrégation de la très sainte Vierge, l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires.

Parmi les nombreuses confréries établies en l'honneur des saints, on peut surtout signaler l'archiconfrérie de Saint-Joseph.

37. Qu'est-ce que la confrérie du Saint-Sacrement ?

C'est une confrérie qui a pour objet d'honorer Jésus-Christ dans son divin sacrement, et de réparer les outrages qu'il reçoit des impies et des mauvais chrétiens.

Les confrères assistent le plus souvent possible à la sainte messe et aux saluts du très saint Sacrement; ils font des visites fréquentes à Notre-Seigneur, au saint tabernacle; accompagnent le saint viatique; veillent à la propreté et à l'ornementation des églises, à l'entretien de la lampe du sanctuaire, etc.

38. Quelle est le but de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur ?

C'est d'honorer le divin Cœur de Jésus, de lui rendre amour pour amour, de le remercier pour l'institution de la sainte eucharistie, de le dédommager des froideurs et des outrages dont il est l'objet dans ce divin sacrement.

Entrer dans cette confrérie et s'efforcer d'en atteindre le but, est un moyen assuré d'avoir part aux promesses de Notre-Seigneur à ceux qui se dévouent au culte de son sacré Cœur.

39. Quel est l'origine de la confrérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ?

Cette confrérie doit son origine à une célèbre apparition de la très sainte Vierge, dont fut favorisé, le 16 juillet 1251, le bienheureux Simon Stock, général des Carmes en Occident. La Mère de Dieu se manifesta à ce grand saint, et lui présentant un scapulaire qu'elle tenait dans ses mains, elle lui dit : *Reçois, mon cher fils, ce scapulaire de ton ordre, comme la livrée de ma confrérie... Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, un gage de paix et d'alliance éternelle.*

D'après cette révélation, que le savant pape Benoît XIV regarde comme véritable, on peut adopter la pieuse croyance d'après

laquelle tous ceux qui ont le bonheur de mourir revêtus de ce scapulaire sont préservés du feu de l'enfer. Marie, pour tenir sa promesse, puisera pour eux, dans les trésors divins dont elle est la dépositaire, les grâces nécessaires à leur persévérance dans la justice ou à leur sincère conversion.

A ce premier privilège, la très sainte Vierge en ajouta un second. Apparaissant au pape Jean XXII, elle lui promit d'aider et de consoler dans le purgatoire les âmes des confrères, et de les en retirer *au plus tôt*, surtout le samedi après leur mort. Le pape promulgua cette faveur dans la bulle *Sacratissimo uti culmine*, du 3 mars 1322, qu'on appelle bulle *sabbatine*, à cause du privilège de la délivrance du purgatoire, surtout le samedi.

Un grand nombre de papes, tels que Clément VII, Paul III, saint Pie V, Grégoire XIII, Clément X, Innocent XI, etc., n'ont pas craint de préconiser ces privilèges insignes et de s'en faire les zélés défenseurs.

40. Quelles conditions faut-il remplir pour jouir des avantages spirituels de la confrérie du Carmel?

Il faut : 1° recevoir un scapulaire de laine *tissée*, noire ou brune, des mains d'un religieux carme ou d'un prêtre autorisé à cet effet, et être inscrit sur le registre de la confrérie; 2° porter continuellement jour et nuit le scapulaire, et de la manière prescrite, c'est-à-dire de telle sorte que les cordons, qui peuvent être de la qualité et de la couleur que l'on veut, passent sur les deux épaules, et que l'une des deux pièces de drap pende sur la poitrine et l'autre sur le dos.

41. Quelles sont les conditions requises pour avoir part aux deux privilèges du scapulaire du Carmel?

Pour avoir droit au premier privilège, il faut être membre de la confrérie, porter toujours le scapulaire avec piété, et en être revêtu au moment de la mort.

Pour avoir part au privilège de la bulle sabbatine, il faut, outre les conditions précédentes, garder la chasteté propre de son état, et réciter tous les jours, si on sait lire, le petit office de la très sainte Vierge. Cette dernière obligation peut être commuée par celui qui en a reçu le pouvoir spécial.

42. Quel autre scapulaire porte-t-on souvent avec celui du Carmel?

C'est le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception, qui est enrichi de très nombreuses et précieuses indulgences. La réception de ce scapulaire n'entraîne pas l'entrée dans une confrérie; ceux qui le reçoivent ne sont pas tenus à faire inscrire leur nom.

Ce scapulaire doit être aussi de laine tissée.

43. Qu'est-ce que la confrérie du Rosaire?

C'est une confrérie en l'honneur de la très sainte Vierge, qui s'établit presque aussitôt que saint Dominique eut fait connaître au monde l'admirable et salutaire dévotion du saint Rosaire.

Peu de confréries dans l'Église sont plus répandues, et produisent des fruits de salut plus abondants. Il en est peu aussi qui soient enrichies d'autant de privilèges et d'indulgences.

44. Quelle est la condition exigée pour faire partie de la confrérie du Rosaire?

La seule condition à remplir est de donner son nom pour être inscrit par un prêtre autorisé dans le registre d'une confrérie canoniquement érigée.

La principale pratique recommandée aux membres de la confrérie consiste à réciter en entier chaque semaine le rosaire de quinze dizaines, en méditant pieusement sur les quinze principaux mystères de la vie de Jésus-Christ et de sa très sainte Mère.

45. Qu'est-ce que la congrégation de la très sainte Vierge?

C'est une association en l'honneur de Marie, érigée en 1574 dans l'église du collège romain, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. A cette congrégation, dite *Prima Primaria*, les souverains pontifes ont accordé de nombreuses indulgences, auxquelles participent les congrégations qui lui sont affiliées.

46. Quel est le but de l'archiconfrérie du très saint et immaculé cœur de Marie?

Cette archiconfrérie, connue encore sous le nom d'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, a pour but : 1° d'honorer d'une manière spéciale le cœur immaculé de Marie; 2° d'obtenir, par l'intercession de la très sainte Vierge, la conversion des pécheurs.

Répandue dans le monde entier, l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires a produit partout des fruits extraordinaires de salut.

47. Quel est le but de l'archiconfrérie de Saint-Joseph?

Cette archiconfrérie a pour but principal de promouvoir le culte et l'imitation de saint Joseph, et d'obtenir ainsi le secours de sa puissante protection.

48. Qu'appelle-t-on tiers ordre?

Un *tiers ordre* est une adaptation mitigée, à l'usage des chrétiens vivant dans le monde, d'une règle religieuse proprement dite. Par extension, on appelle aussi tiers ordre l'ensemble des personnes qui professent cette forme de vie.

Les fondateurs d'ordres, après avoir institué des religieux et des religieuses, ont fait, pour les personnes qui vivent dans le monde, une adaptation de la règle qu'ils avaient donnée aux deux premiers ordres. Ainsi en particulier furent établis les tiers ordres de saint Dominique et de saint François d'Assise.

Le tiers ordre de saint François d'Assise, le plus répandu de tous, a puissamment contribué depuis son institution à renouveler et à développer parmi le peuple fidèle la pratique la plus fervente des vertus chrétiennes. Il est enrichi de précieux privilèges et de très nombreuses indulgences.

Il est à noter que les tiers ordres étant uniquement destinés aux fidèles vivant dans le monde, les membres de n'importe quel institut religieux ne peuvent aucunement s'y faire recevoir. (*Décret du 16 juillet 1887.*)

3. Associations pieuses.

49. Quelles sont les associations pieuses les plus répandues?

On peut compter parmi les associations pieuses les plus connues : la Propagation de la foi, l'œuvre de la Sainte-Enfance, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre de Saint-François-de-Sales, l'Apostolat de la prière.

50. Quel est le but de la Propagation de la foi?

C'est de venir en aide, par la prière et par l'aumône, aux missionnaires qui vont porter la foi aux peuples infidèles. Fondée en 1822, cette association est devenue l'un des plus efficaces soutiens de l'œuvre si importante des missions.

51. Quel est le but spécial de l'œuvre de la Sainte-Enfance?

Cette œuvre, établie en 1845, a pour but de racheter les petits enfants abandonnés par les païens, et de les élever chrétiennement.

52. Quel est le but des conférences de Saint-Vincent-de-Paul?

Cette pieuse association, fondée en 1833, vient en aide aux pauvres par l'aumône corporelle et spirituelle. Elle étend partout aujourd'hui sa bienfaisante influence, exerçant sa charité et son apostolat auprès de cette partie de l'humanité si particulièrement chère à Notre-Seigneur.

53. Que se propose l'œuvre de Saint-François-de-Sales?

Cette œuvre, fondée en 1857, a pour objet spécial de défendre la foi catholique menacée par l'hérésie, l'incrédulité, les mauvais

livres; d'opposer à l'attaque une ferme résistance par les missions, les écoles chrétiennes, et les bons livres.

54. En quoi consiste l'œuvre de l'Apostolat de la prière?

Elle consiste à promouvoir les intérêts du Cœur de Jésus par l'offrande de prières et de bonnes œuvres.

Établie en 1846, cette œuvre compte des millions d'adhérents dans le monde entier.

Elle est, dans les paroisses et dans les maisons d'éducation, un moyen très efficace de renouveler et d'accroître l'amour de Notre-Seigneur, et de ranimer la pratique des sacrements.

RÉSUMÉ

I. Les dévotions. — Les dévotions en général. — Par *dévotions*, on entend certaines pratiques de religion approuvées par l'Église et propres à nourrir la piété. — On peut les diviser en trois catégories, suivant qu'elles se rapportent à Notre-Seigneur, à la très sainte Vierge ou aux Saints.

Dévotion envers Notre-Seigneur. — Les principales dévotions se rapportant à Notre-Seigneur sont : la dévotion au très saint Sacrement, la dévotion à la sainte Enfance, la dévotion à la Passion, la dévotion au sacré Cœur.

La *dévotion au très saint Sacrement* n'est autre chose que le culte rendu à Jésus-Christ présent dans l'eucharistie; ce culte se manifeste spécialement par la communion fréquente, par la communion réparatrice, par les visites au très saint Sacrement, par l'adoration perpétuelle et l'adoration nocturne.

La *dévotion à la sainte Enfance* se rapporte aux mystères qui ont pour objet l'Enfant-Dieu. Elle a pour but d'accroître notre amour envers Jésus, par la contemplation de ses ineffables abaissements et des charmes divins de son enfance.

La *dévotion à la Passion* consiste dans le culte rendu à Jésus-Christ dans les mystères de sa passion et de sa mort : son agonie, sa flagellation, son couronnement d'épines, son crucifiement, ses plaies sacrées, sa sépulture. — Cette dévotion se manifeste principalement par l'honneur rendu à la *croix* et au crucifix, et par l'exercice du chemin de la croix. Les quatorze *stations du chemin de la croix* rappellent les principales scènes du chemin suivi à Jérusalem par Jésus-Christ chargé de sa croix. — Pour gagner les indulgences attachées au chemin de la croix, il faut : 1° faire cet exercice dans un lieu où les stations sont érigées canoniquement; 2° les parcourir toutes, sans en omettre une seule; 3° les parcourir sans interruption notable; 4° méditer sur la passion de Notre-Seigneur pendant l'exercice.

La *dévotion au sacré Cœur* a pour objet matériel et sensible le cœur de l'Homme-Dieu, symbole de son amour; et pour objet spirituel et principal cet amour même, qui l'a porté à se donner à nous dans les adorables mystères de l'incarnation, de la passion et de l'eucharistie. Cette dévotion, féconde entre toutes en bénédictions et en grâces, a pour fin de nous porter à aimer Notre-Seigneur, à imiter ses vertus et à lui faire amende honorable des outrages faits à son amour.

Dévotion à la très sainte Vierge. — Cette dévotion consiste essentiellement à témoigner à Marie : respect, confiance et amour. Après la dévotion à Jésus-Christ, il n'en est pas de plus sainte, de plus consolante et de plus salutaire. — Les principales pratiques de dévotion envers la très sainte Vierge sont : 1^o célébrer ses fêtes; 2^o lui consacrer le samedi de chaque semaine; 3^o faire le mois de Marie; 4^o réciter le rosaire ou le chapelet; 5^o réciter l'Angélus; 6^o porter le scapulaire et la médaille miraculeuse; 7^o s'associer à quelque congrégation ou confrérie en son honneur.

Dévotion aux saints; dévotions diverses. — Parmi les saints, les fidèles honorent particulièrement saint Joseph, les saints apôtres Pierre et Paul, les saints Anges gardiens et le saint Patron.

La dévotion à saint Joseph a pour motif son éminente dignité comme père nourricier de Jésus, et comme époux et protecteur de Marie.

La dévotion aux âmes du purgatoire est très agréable à Dieu et très avantageuse au prochain et à nous-mêmes.

La dévotion à l'Église et au Pape doit se trouver dans le cœur de tout vrai chrétien. Aimer le Pape et l'Église, c'est aimer Jésus-Christ; obéir au Pape et à l'Église, c'est obéir à Jésus-Christ. « Celui-là, dit saint Cyprien, n'a point Dieu pour père dans les cieux, qui n'a point ici-bas l'Église pour mère. »

Pratiques de dévotion. — Une dévotion se manifeste par diverses pratiques, telles que : emblèmes extérieurs, neuvaines, triduums, prières et fêtes spéciales, associations, etc. — Les *pèlerinages* sont l'une des plus efficaces de ces pratiques. On appelle ainsi, soit un lieu célèbre par des faveurs signalées, et honoré par la piété des fidèles avec l'approbation de l'Église, soit le voyage fait à ce lieu pour adorer Dieu, honorer quelque saint, demander quelque grâce ou remercier de quelque faveur. On doit sanctifier les pèlerinages par la prière et des œuvres de piété.

II. Confréries et associations pieuses. — Les confréries en général. — On appelle *confrérie* une association libre de fidèles, établie et dirigée par l'autorité ecclésiastique, dans un but spécial de piété ou de charité chrétienne. — Deux conditions sont requises pour être admis dans une confrérie : la volonté de celui qui désire être reçu et le consentement de celui qui doit recevoir. Parmi les signes extérieurs qui doivent constater que ces conditions sont remplies, il y en a un qui est indispensable : c'est l'inscription au registre de la confrérie.

Diverses sortes de confréries. — Les confréries les plus répandues sont : 1^o la confrérie du Saint-Sacrement et celle du Sacré-Cœur, se rapportant à Notre-Seigneur; 2^o la confrérie du Scapulaire, celle du Rosaire, la congrégation

de la très sainte Vierge et l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, établies en l'honneur de Marie; 3^o l'archiconfrérie de Saint-Joseph.

La confrérie du *Saint-Sacrement* a pour objet d'honorer Jésus-Christ dans l'eucharistie, et de réparer les outrages qu'il reçoit des impies et des mauvais chrétiens. — L'archiconfrérie du *Sacré-Cœur* se propose de rendre amour pour amour à Jésus-Christ, de le remercier pour l'institution de la sainte eucharistie, et de le dédommager des froideurs et des outrages des hommes.

La confrérie de *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* doit son origine à une apparition de la très sainte Vierge au bienheureux Simon Stock, à qui elle remit le *scapulaire*, en promettant de préserver des feux éternels celui qui mourra revêtu de cet habit. Dans une autre apparition, elle promit au pape Jean XXII de consoler dans le purgatoire les âmes des confrères et de les en retirer au plus tôt, surtout le samedi après leur mort. — Pour participer au premier privilège, il faut faire partie de la confrérie, porter le scapulaire avec piété et en être revêtu au moment de la mort; pour participer au second privilège, il faut garder la chasteté propre de son état, et réciter tous les jours, si on sait lire, le petit office de la très sainte Vierge. — Avec le scapulaire du Carmel, on porte souvent, en l'honneur de la très sainte Vierge, le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception, enrichi de très nombreuses indulgences.

La confrérie du *Rosaire* est l'une des plus répandues et des plus riches en privilèges et en indulgences. Il est recommandé aux membres de la confrérie de réciter un rosaire par semaine en méditant sur les mystères. — Les *congrégations* de la très sainte Vierge sont des associations en l'honneur de Marie, qui sont aussi enrichies de nombreuses indulgences. — L'archiconfrérie connue sous le nom de *Notre-Dame-des-Victoires* a pour but d'honorer d'une manière spéciale le cœur immaculé de Marie.

L'archiconfrérie de *saint Joseph* a pour but de promouvoir le culte et l'imitation du saint Patriarche.

Un *tiers ordre* est une adaptation mitigée, à l'usage des gens du monde, d'une règle religieuse proprement dite. Le tiers ordre de saint François d'Assise a beaucoup contribué à renouveler parmi les fidèles la pratique des vertus chrétiennes.

Associations pieuses. — Parmi les *associations pieuses*, les principales sont : la Propagation de la foi et l'œuvre de la Sainte-Enfance, fondées dans le but de venir en aide aux missionnaires par la prière et l'aumône; les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, établies dans le but de fournir aux pauvres des secours corporels et spirituels; l'œuvre de Saint-François-de-Sales, qui se propose de défendre la foi catholique par les missions, les écoles chrétiennes et les bons livres; l'Apostolat de la prière, qui a pour but de promouvoir les intérêts du Cœur sacré de Jésus par l'offrande de prières et de bonnes œuvres.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES DÉVOTIONS ET DES CONFRÉRIES	Dévotions	Dévotion envers Notre-Seigneur	} Au très saint Sacrement	Communion fréquente.
				Communion réparatrice.
				Visites au très saint Sacrement.
				Adoration perpétuelle. Adoration nocturne.
		} A la sainte Enfance.	} A la Passion	Culte de la croix.
				Chemin de la croix.
		} Au sacré Cœur	} Respect, confiance et amour envers Marie.	Son objet matériel et sensible.
				Son objet spirituel et principal. Sa fin. Ses avantages.
		} Dévotion à la très sainte Vierge	} Principales pratiques	Célébrer ses fêtes.
				Lui consacrer le samedi.
Faire le mois de Marie.				
Réciter le chapelet. Réciter l'Angélus. Porter le scapulaire et la médaille. S'associer à une congrégation en son honneur.				
} Dévotion aux Saints et dévotions diverses	} Principales confréries	A saint Joseph, à saint Pierre et à saint Paul, aux Anges gardiens, au saint Patron.		
		Aux âmes du purgatoire.		
		A l'Église et au Pape.		
Pratiques de dévotion. Pèlerinages, manière de les sanctifier.				
Leur nature. Conditions requises pour y être reçu.				
} Confréries et associations pieuses	} Principales confréries	} Principales associations pieuses	} L'apostolat de la prière.	La confrérie du Saint-Sacrement.
				L'archiconfrérie du Sacré-Cœur.
				La confrérie de N.-D.-du-Mont-Carmel.
				La confrérie du Rosaire.
				La congrégation dite <i>Prima-Primaria</i> .
				L'archiconfrérie de N.-D.-des-Victoires.
				L'archiconfrérie de Saint-Joseph.
				La Propagation de la foi et l'œuvre de la Sainte-Enfance.
				Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.
				L'œuvre de Saint-François-de-Sales.

ÉPILOGUE

PERFECTION ET BEAUTÉ DU CULTE CATHOLIQUE

En dehors de la vraie religion, le culte rendu à la divinité ne consiste le plus souvent qu'en cérémonies puériles, en rites grossiers, en pratiques cruelles et obscènes, comme chez les païens de l'antiquité, les partisans du brahmanisme et du bouddhisme, ou en prescriptions et défenses innombrables dont beaucoup manquent de caractère religieux, comme chez les mahométans. Au sein même du christianisme, les sectes qui ont pris pour règle de foi le libre examen en sont arrivées, en mutilant le dogme, à appauvrir, dessécher, stériliser le culte, de telle sorte que rien dans leurs temples et dans leurs cérémonies ne rappelle l'infinie grandeur et l'ineffable bonté de Dieu.

Dans l'Église catholique seule, le culte est d'une perfection et d'une beauté incomparables, qui dénotent manifestement, dans ses éléments essentiels, la révélation divine, et, dans ce qui est l'œuvre propre de l'Église, l'assistance du Saint-Esprit.

La première perfection du culte catholique est d'être tout à la fois un moyen d'honorer Dieu et d'obtenir sa grâce. La gloire de Dieu et le salut de l'homme y sont inséparables. Dieu veut mettre sa gloire à nous sauver, et nous ne nous sauverons qu'en glorifiant Dieu. Toutes les pratiques du culte, prière, sacrements, célébration des dimanches et des fêtes, répondent à cette double fin; ce sont des hommages d'adoration, de louanges, d'actions de grâces, et en même temps des appels à la miséricorde divine, pour faire descendre sur nous le pardon et les faveurs spirituelles ou temporelles dont nous avons besoin dans notre court et dur pèlerinage vers la bienheureuse patrie.